

DECISION N°2006-01

OBJET : Statut de l'Espace de Réflexion éthique du CHU – Hôpitaux de Rouen

Le CHU – Hôpitaux de Rouen se dote d'une structure nommée Espace de Réflexion éthique dont les statuts et fonctionnement sont explicités ci-dessous.

Cette initiative tient compte d'une part de l'article L6111-1 CSP qui stipule que les établissements de santé « mènent en leur sein, une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale » et d'autre part de l'article L1412-6 CSP portant création d'Espaces de réflexion éthique aux niveaux régional et interrégional.

MISSIONS :

L'Espace de Réflexion éthique du CHU – Hôpitaux de Rouen est un dispositif de soutien à l'implication des professionnels, des étudiants, et des citoyens à la réflexion et à la recherche sur l'éthique des questions relatives à la santé. Il s'agit d'une structure d'implantation hospitalière et universitaire, ouverte sur la cité.

Il assure cinq types de missions : la formation, la documentation, la recherche et la réflexion, une mission d'observation, et une mission de facilitation de participation des citoyens aux débats concernant l'éthique de la santé.

- Formation :

L'Espace de réflexion éthique organise des formations dans le domaine de l'éthique de la santé, des soins et des sciences de la vie, en partenariat avec les structures universitaires adéquates.

- Documentation :

Les ressources documentaires sont tenues à jour et rendues disponibles au sein du pôle documentation de l'Espace de Réflexion éthique.

- Echanges, réflexions et recherches :

L'Espace de Réflexion éthique accueille, favorise, soutient et participe directement aux initiatives d'échanges thématiques, de recherches et de publications dans le champ de l'éthique de la santé, des soins et des sciences de la vie.

- **Observatoire :**

L'Espace de Réflexion éthique, par son réseau de proximité, établit une activité de veille, d'observation et d'identification des thèmes pertinents susceptibles de faire l'objet d'échanges, de réflexions, de recherches ou d'enseignements au regard de l'éthique des pratiques.

- **Facilitation de la participation des citoyens :**

L'Espace de Réflexion éthique contribue à la participation citoyenne aux débats concernant l'éthique de la santé et de soins.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT :

- **Direction de l'Espace de Réflexion éthique**

Le directeur de l'Espace de Réflexion éthique est nommé par décision du Directeur Général du CHU – Hôpitaux de Rouen.

- **Comité de direction de l'Espace de Réflexion éthique**

Rôle du comité de direction

Le rôle du comité de direction de l'Espace de Réflexion éthique est de valider les initiatives et l'orientation des activités tenues par la structure, ainsi que d'identifier et proposer des thématiques de travail.

Composition du comité de direction

Le comité de direction de l'Espace de Réflexion éthique est constitué de douze personnes selon la composition suivante :

- Le directeur de l'Espace de Réflexion éthique.
- Le directeur général du CHU – Hôpitaux de Rouen ou un représentant nommé par lui.
- Deux représentants de services de soins infirmiers (ou de sa direction) du CHU - Hôpitaux de Rouen, nommé par le directeur général sur proposition conjointe du directeur de l'Espace de Réflexion éthique et du coordonnateur des Soins Infirmiers.
- Deux représentants des services médicaux, nommé par le directeur général du CHU sur proposition conjointe du Président de la Commission Médicale d'Etablissement et du directeur de l'Espace de Réflexion éthique.
- Un représentant de l'Espace Régional de formation, nommé par le directeur général du CHU sur proposition du directeur de l'Espace de Réflexion éthique.
- Le président de l'Université de Rouen, ou un représentant nommé par lui.
- Quatre personnalités représentatives de la vie civile, choisies pour leur compétence et leur position, nommées par le Directeur Général.

Fonctionnement du comité de direction

Le comité de direction de l'Espace de Réflexion éthique tient une réunion plénière au minimum une fois par an. Ses membres sont tenus informés en temps réel des activités de la structure par le directeur de l'Espace de Réflexion éthique. Chacun de ses membres peut saisir à tout moment le directeur de l'Espace de Réflexion éthique de toute question concernant son fonctionnement ou ses activités, et/ou lui demander de convoquer une réunion extraordinaire du comité de direction.

- Conseil scientifique de l'Espace de Réflexion éthique

Le conseil scientifique de l'Espace de Réflexion éthique a pour rôle d'éclairer et d'informer, par sa compétence multidisciplinaire et par son expertise, les orientations et la teneur des initiatives. Il constitue également une force de veille et de propositions auprès du comité de direction de l'Espace de Réflexion éthique.

Composition du conseil scientifique

Ses membres de droit sont les membres du comité de direction de l'Espace de Réflexion éthique, et le Doyen de la Faculté de médecine de Rouen ou un représentant nommé par lui. Les autres membres sont nommés par le directeur de l'Espace de Réflexion éthique.

Fonctionnement du conseil scientifique

Les membres du conseil scientifique sont tenus informés en temps réel de l'ensemble des activités de recherche, réflexion, débats et formation de l'Espace de Réflexion éthique. Ils sont sollicités pour y participer selon leurs compétences. Les réunions du conseil scientifique sont organisées par le directeur de l'Espace de Réflexion éthique. Une réunion plénière est organisée au moins une fois par an.

- Equipe permanente de l'Espace de Réflexion éthique et moyens de fonctionnement

Les membres de l'équipe permanente et les moyens de fonctionnement de l'Espace de Réflexion éthique relèvent de décisions du directeur général du CHU - Hôpitaux de Rouen.

- Liens avec les services administratifs du CHU - Hôpitaux de Rouen

Les services administratifs contribuant directement aux activités de l'Espace de Réflexion éthique sont identifiés et désignés par le Directeur Général du CHU - Hôpitaux de Rouen sur proposition du Directeur de l'Espace de Réflexion éthique.

Le Directeur Général

Christian PAIRE